



DÉCISION

N° : 2025-322

Exécutoire le : 20 OCT. 2025

Publiée / Notifiée le : 20 OCT. 2025

Visée le : 13 OCT. 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché 24001 - Système d'acquisition dynamique relatif à la fourniture de véhicules

Catégorie n°2 : Véhicules utilitaires légers neufs et/ou d'occasion type fourgonnette

Marché spécifique n°8

AVENANT N°1 relatif à la précision de la DPGF

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant le marché 24001 ayant pour objet : Système d'acquisition dynamique pour la fourniture de véhicules neufs et d'occasion,

Considérant la décomposition en 4 catégories :

- Catégorie 1 : Véhicules légers non utilitaires neufs et/ ou d'occasion
- Catégorie 2 : Véhicules utilitaires légers neufs et/ ou d'occasion
- Catégorie 3 : Véhicules 9 places de moins de 3.5 tonnes pour le de transport de personnes à mobilité réduite neufs et/ou d'occasion.
- Catégorie 4 : Châssis porteurs 26 ou 32 tonnes neufs et/ ou d'occasion destinés à être équipés

Considérant le marché spécifique n°8, portant sur la catégorie 2, notifié le 7 aout 2025 à l'entreprise KEOS GRAND LAC BY AUTOSPHERE,

Considérant la nécessité de corriger l'erreur matérielle de frappe de la première décimale du montant de la carte grise figurant à la DPGF, le bon montant figurant à l'acte d'engagement,

Considérant également la nécessité de préciser les montants HT et TTC portés à la DPGF,

Considérant l'absence de modification de montant de l'offre du candidat figurant à l'acte d'engagement ainsi que l'absence d'impact financier de l'avenant,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 AVENANT

De signer un avenant n°1 avec l'entreprise KEOS GRAND LAC BY AUTOSPHERE domiciliée 125 Chemin des Glières, 73 230 St Alban Leysse.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,

- L'entreprise Keos Grand Lac By Atmosphère

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 06/10/2025 10:49:12



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2025-322 : Marché 24001 - Système d'acquisition dynamique relatif à la fourniture de véhicules - Catégorie n.2 : Véhicules utilitaires légers neufs et/ou d'occasion type fourgonnette - Marché spécifique n.8 - AVENANT N.1 relatif à la précision de la DPGF

Date de transmission de l'acte : 13/10/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 13/10/2025

Numéro de l'acte : Dec2085 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20251006-Dec2085-AR

Date de décision : 06/10/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Dossier d'avenant



Marché n°24001

**Système d'acquisition dynamique pour la fourniture
de véhicules neufs et d'occasion pour Grand Lac et le
CIAS.**

Marché spécifique n°8

Catégorie 2 : Véhicules utilitaires légers neufs et/ ou d'occasion

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

KEOS GRAND LAC BY AUTOSPHERE, 125 CHEMIN DES GLIERES 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

N°SIRET : 34318653200044

Tél : 04 79 72 99 00

Représentée par Monsieur Sylvain LAVY, son représentant en exercice,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Objet du marché :	Marché spécifique n°8 pour la fourniture d'un véhicule utilitaire (catégorie 2 : Véhicules utilitaires légers neufs et/ ou d'occasion)
	La fourniture de 1 véhicule utilitaire, type fourgonnettes.
Référence :	2400128
Titulaire	KEOS GRAND LAC BY AUTOSPHERE
Durée – Délais d'exécution	
Date de notification :	Jeudi 07 août 2025
Durée de livraison :	3 mois (délai de livraison maximum de 12 semaines pour un véhicule neuf)

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

S'agissant du montant de la carte grise figurant à la DPGF, une erreur de frappe a conduit à écrire : 305,86 € à la place de 305,76 €.

Il est précisé par le présent avenant que le montant de la carte grise (TVA non applicable) est bien de 305,76 €, tel que ce montant figure à l'acte d'engagement.

Par ailleurs :

La DPGF est précisée suivant tableau ci-dessous :

VEHICULE UTILITAIRE	PRIX EN € VEHICULE	
	Type / Modèle	Renault Kangoo neuf – Van fourgon L1 advance Tce 100 CV 2 places
	Prix € HT du véhicule	16 344,67
	TVA € du véhicule	3 268,93
	Prix € TTC du véhicule	19 613,60
	Remise € TTC sur le prix catalogue véhicule	8 702,40
	Prix € Carte grise (TVA non applicable)	305,76
	Prix € Total HT Véhicule + Carte Grise (TVA non applicable)	16 650,43
	Prix € Total TTC Véhicule + Carte Grise (TVA non applicable)	19 919,36

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À CHANDLER, le 01.10.2025

À Aix-les-Bains, le 9 OCT. 2025

Pour la société
KEOS GRAND LAC BY AUTOSPHERE
Monsieur Sylvain LAVY



KEOS GRAND LAC
Renault Commercial
125 av. des Grands-Prés à Aix-les-Bains
Tél : 04 77 99 00 00 - Fax : 04 77 99 00 01
N° SIRET : 516 507 000 - N° TVA : 516 507 000

Pour Grand Lac

Yves MERCIER
Vice-Président à la
Commande Publique

